

L'unité médico-chirurgicale des plaies et cicatrisations (UMCPC)

Prendre en charge différemment et dans sa globalité les plaies et les cicatrisations

Le terme "plaies et cicatrisations" est né dans notre CHRU, en 1994, d'une rencontre entre des médecins, pharmaciens et infirmières venant de tous les horizons médicaux de France où la prise en charge des plaies aiguës et chroniques difficiles était déjà considérée comme un problème particulier. Il ne s'agit pas d'une nouvelle discipline, plutôt d'un mode de pensée différent.

Il y a en France 2 millions de patients présentant une plaie (toutes plaies confondues, source Vulnus 2010), et dans notre CHRU un patient sur trois présente une plaie. Fort heureusement, toutes ne sont pas à problème, la tendance naturelle de l'homme restant de cicatriser spontanément.



Le groupe Plaies et Cicatrisations

« Le rôle de l'Unité Plaies et Cicatrisations est bien de proposer un espace de couverture chirurgicale ».

Naissance de l'Unité Médico-Chirurgicale Plaies et Cicatrisations (UMCPC)

Proposer une prise en charge médicale ou chirurgicale multidisciplinaire et "longitudinale".

Grâce à une collaboration longue et fructueuse avec certains services (Dermatologie, Médecine Interne et Gériatrie, Rééducation, Immuno-Rhumatologie, Néphrologie, Maladies Endocriniennes et métaboliques, Maladies Infectieuses et Tropicales pour ne citer que les principaux), de nombreuses stratégies spécifiques aux pathologies concernées ont pu être élaborées. L'activité de prise en charge des plaies aiguës, notamment en traumatologie, et des plaies complexes post-opératoires est également poursuivie.

Le rôle de l'UMCPC est bien de proposer un espace de couverture chirurgicale, et non d'offrir un plateau de prise en charge de toutes les pathologies concernées.

C'est au "vulnothérapeute", médecin spécialisé dans les plaies, de déterminer alors le moment chirurgical (détersion et couverture).

Des patients originaires de toute la France

Des patients porteurs de plaies parfois très anciennes se présentent de plus en plus

nombreux aux portes de la consultation.

En effet, le recrutement ne cesse de s'élargir, remontant maintenant jusqu'en région parisienne et sur l'ensemble du territoire national.

L'Unité Plaies et Cicatrisations est d'ailleurs la première en France, talonnée par deux projets similaires en cours de finalisation en Normandie et à l'APHP.

Les technologies ont beaucoup évolué depuis quelques années. Les projets de recherche clinique se multiplient et chaque semaine, nous sommes confrontés à de nouvelles solutions médicales ou chirurgicales à proposer aux patients.

Le mode de fonctionnement de l'Unité

Il est nécessairement contraignant pour la gestion de la durée de séjour, de l'origine et surtout de la destination post-opératoire des patients. Il ne saurait être question d'accepter en urgence un patient dont le dossier n'a pas été discuté en staff. La durée moyenne de séjour ne devant pas dépasser 5 jours, il est crucial de pouvoir programmer la prise en charge en aval et en amont de l'hospitalisation.

C'est pourquoi le rôle du Réseau Ville Hôpital Plaies et Cicatrisations (RVHPCLR) est vital.

C'est un véritable poumon régulateur de l'activité entrée-sortie, capable d'adapter l'offre et la demande en terme de nécessité de gestes chirurgicaux.

Son fonctionnement souple et décentralisé est basé sur un groupe d'experts "mobiles" munis d'outils informatiques de liaison, qui décloisonne l'expertise hospitalière. La prise en charge à domicile et la gestion des mouvements du patient en sont simplifiées. Encouragé et soutenu par l'ARS, le RVHPCLR accompagne la prise en charge de 1300 patients par an.

Nous remercions tous ceux qui ont permis le long accouchement de cette nouvelle initiative en matière de plaies et cicatrisations.

"Il ne saurait être question d'accepter en urgence un patient dont le dossier n'a pas été discuté en staff"

Tout ce que vous voulez savoir sur l'Unité Médico-Chirurgicale Plaies et Cicatrisations

Depuis le début de l'année 2010, le CHRU comprend une unité d'hospitalisation de plaies et cicatrisations. Elle complète l'offre de soins dans ce domaine particulier et vient en renfort de l'unité mobile et de la consultation. Dans le cadre de la prise en charge des plaies, un acte chirurgical peut être envisagé pour la cicatrisation. Pour être efficace, ce geste doit être parfaitement ciblé et préparé. C'est à ce moment que l'UMCPC joue un rôle.

Soignants, vos collègues de l'Unité répondent à vos questions.

J'ai un patient porteur de plaies complexes, quelles sont mes ressources au CHRU ?

L'hôpital dispose d'une équipe pluridisciplinaire qui offre une prise en charge complète des plaies.

Vous pouvez faire appel à l'unité mobile qui forme et aide à la prise en charge des patients porteurs de plaies difficiles.

L'activité de consultation "plaies et cicatrisations" se situe

dans le pôle Os et Articulations.

Elle est assurée par deux chirurgiens et un médecin.

L'unité d'hospitalisation est consacrée aux patients qui nécessitent un acte opératoire sur leurs plaies.

Quelle est la démarche pour hospitaliser un patient porteur de plaies au sein de l'UMCPC ?

Vous devez contacter l'unité mobile qui fera un bilan précis du patient et vous accompagnera dans l'initiation de la prise en charge.

Le bilan de la plaie, vasculaire, infectieux, métabolique ou nutritionnel, est réalisé avant l'admission dans l'UMCPC.

La consultation et le bilan pré-anesthésie sont réalisés avant l'entrée dans le service.

Quand un patient est-il admis à l'UMCPC ?

En cas de nécessité et au moment opportun, la décision et la programmation d'intervention au sein de l'UMCPC se font sur avis multidisciplinaire des experts Plaies et Cicatrisations lors d'un staff hebdomadaire.

Les patients vus en ville sont soumis au staff par le réseau plaies et cicatrisations, les patients du CHRU par l'unité mobile ou la consultation.

Cependant, tout autre médecin ou équipe qui souhaite demander un avis sur une prise en charge complexe peut participer à ce staff.

Comment fonctionne l'unité d'hospitalisation ?

Les patients entrent la veille du jour opératoire, en provenance de services hospitaliers du CHRU (après avoir été vus et cadrés par l'unité mobile) ou de services hospitaliers de la région, de maisons de retraites, du domicile (après avoir été vus et cadrés par le Réseau Plaies et Cicatrisations ou en consultation).

L'hospitalisation est complète et toujours programmée. La durée moyenne de séjour est de 5 jours.

Comment fonctionne l'équipe ?

Les personnels paramédicaux sont tous polyvalents. Une équipe IDE et AS travaille en alternance sur les soins continus d'Urologie et sur l'UMCPC (rotation toutes les 3 semaines).

Ils bénéficient de formations adaptées à cette prise en charge (formations - actions faites sur le terrain par les médecins et les chirurgiens de l'unité, les équipes de l'unité mobile et les 2 IDE titulaires du DU plaies et cicatrisations).

Les soignants sont sensibles à ce domaine et développent des compétences certaines.

Une infirmière et une aide-soignante sont correspondantes en hygiène, une IDE est référente douleur, une IDE est stomathérapeute et 2 IDE et 2 AS ont suivies la formation "le toucher dans les soins".

La cadre de santé gère et organise le séjour des patients en élaborant le programme du bloc en fonction du type d'intervention, de la disponibilité des lits et du souhait des patients.

Elle commande et est attentive à la traçabilité du matériel spécifique (hydrojet, derme artificiel, pression négative, etc).

En l'absence d'assistante sociale, elle gère et organise le devenir des patients : - les retours à domicile : contacts auprès des IDE libéraux, du Réseau Plaies et Cicatrisations, des HAD, ...

- les placements en centres : Centre STER, Mas de Rochet, Propara, Cerbères, ...

- les orientations vers un secteur de soins intra-CHRU.

En plus des missions habituelles à la fonction de secrétaire médicale, celle de l'UMCPC a un rôle central d'articulation et de coordination entre le staff, la consultation, l'hospitalisation, l'unité mobile et le réseau.

Quels sont les moyens de l'unité ?

L'unité dispose de moyens divers en matériel. Pour 6 lits, il y a 5 matelas à air anti escarres et 2 coussins à air pour fauteuil.

L'unité dispose aussi du matériel pour MEO-PA et traitement par pression négative. Souvent sollicitée par la recherche, l'UMCPC propose à ses patients l'accès à de nouvelles technologies.

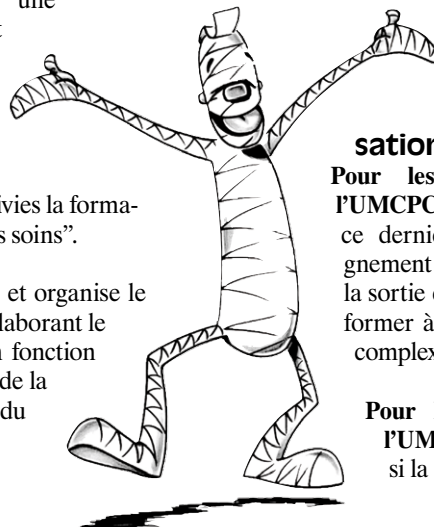
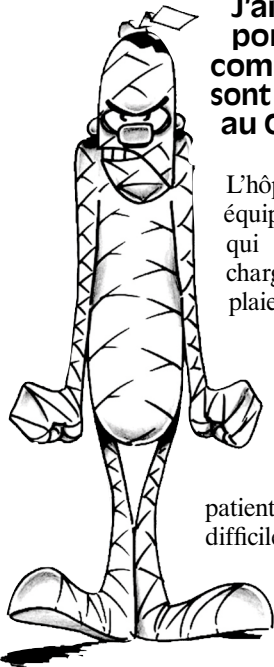
Où ont lieu les interventions chirurgicales ?

Toutes les interventions chirurgicales se déroulent au bloc 2 de Lapeyronie. Il y a 3 jours opératoires par semaine (lundi, mercredi, vendredi).

Où va le patient après l'hospitalisation ?

Pour les patients entrés dans l'UMCPC à la demande du réseau, ce dernier reprend son accompagnement auprès des soignants dès la sortie d'hospitalisation et peut les former à l'utilisation de techniques complexes de cicatrisation.

Pour les patients entrés dans l'UMCPC par un autre circuit, si la sortie du patient est prévue

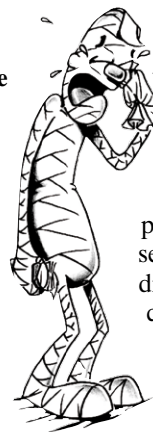


dans une zone géographique couverte par l'activité du Réseau (Languedoc-Roussillon), la coordination du réseau peut être sollicitée.

Elle accompagne les soignants auprès des patients pour assurer la fin de cicatrisation dans les meilleures conditions et les plus brefs délais.

Elle évite ainsi une surcharge de la consultation et des déplacements inutiles pour les patients.

Pour les patients nécessitant une prise en charge particulière (pression négative, derme artificiel), une surveillance accrue en post-opératoire (surveillance de lambeau, de greffe,...) ou une période d'immobilisation, une articulation avec des partenaires conventionnés du CHRU ou les HAD permet une sortie précoce dans les meilleurs conditions de cicatrisation.



Le réseau peut, là aussi, être sollicité pour accompagner le suivi.

Pour les patients du CHRU, l'unité mobile s'assure en amont de la possibilité de retour du patient dans son service d'origine et peut accompagner les différentes équipes dans la prise en charge de la cicatrisation et leur proposer lors de la sortie un accompagnement par le réseau.

Infirmière consultante en plaies et cicatrisations : un partenariat de fait...



De gauche à droite : SYLVIE PALMIER et CÉCILE PEIGNIER

“une mission fondée sur la transversalité”

L'origine du projet menée par la Direction Coordination Générale des Soins d'une équipe d'infirmières référentes Plaies et Cicatrisations remonte au début des années 2000.

Longtemps composée seulement par Sylvie Palmier, elle compte aujourd'hui une deuxième infirmière, Cécile Peignier.

Placées sous la responsabilité hiérarchique de Françoise Estric, Directeur de Soins et chef de projet, elles partagent un local au sein de la Dermatologie sur Saint Eloi. Du fait de leur mission fondée sur la transversalité, elles interviennent dans tous les pôles du CHRU pour répondre aux besoins des équipes.

Conseiller et orienter les équipes

Elles assurent conseil et orientation pour la prise en charge paramédicale du patient. Si une question médicale se pose, elles peuvent solliciter, après accord des médecins référents du patient, les différents experts médicaux du CHRU (équipe dermatologie, endocrinologie, gériatrie,...).

Pour tout avis chirurgical ou lors de situation problématique et complexe, elles présentent les cas cliniques à l'équipe du Dr Teot lors du staff hebdomadaire.

De même, leurs interventions s'articulent avec l'équipe du Réseau Ville Hôpital Plaies et Cicatrisations en amont et/ou en aval du passage du patient au CHRU.

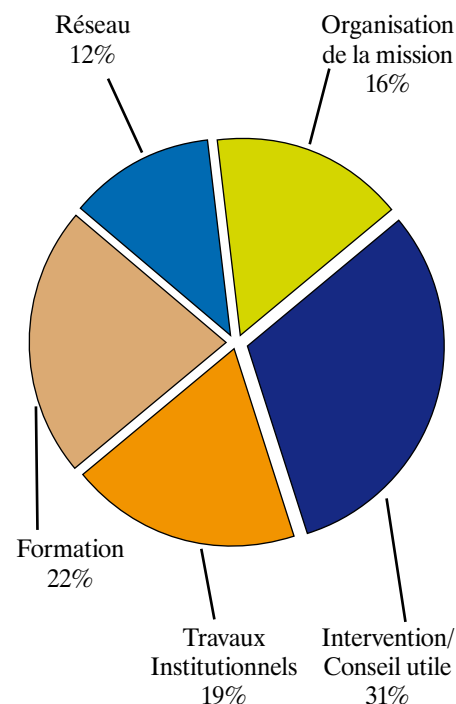
Transférer les connaissances aux équipes

L'objectif poursuivi est de transférer notre expertise acquise en Plaies et Cicatrisations aux soignants pour le bénéfice des patients. Ces échanges, en présence des soignants, doivent favoriser l'obtention des compétences en Plaies et Cicatrisations : amélioration dans l'évaluation d'une plaie, dans le choix du traitement local, dans la traçabilité du soin.

Dès lors elles occupent un poste «d'expert formateur» et peuvent, à la demande des Cadres de Santé, organiser des actions d'informations collectives au sein des unités, ou de formations actions.

Une augmentation des demandes pour se spécialiser en plaies et cicatrisations

Force est de constater qu'actuellement l'expertise infirmière se développe dans le domaine et se manifeste par une augmentation du nombre d'IDE se présentant au DU Plaies et Cicatrisations de la Faculté de Médecine. Elles sont toutes des personnes relais pour l'unité mobile.



Répartition des activités de l'unité IDE référentes Plaies et Cicatrisations en 2009

Le circuit patient à travers les réseaux et partenaires

Quelques mots sur le réseau

Un Réseau Plaies et Cicatrisations Ville Hôpital Languedoc-Roussillon (RVHPCLR) a été mis en place depuis plusieurs années.

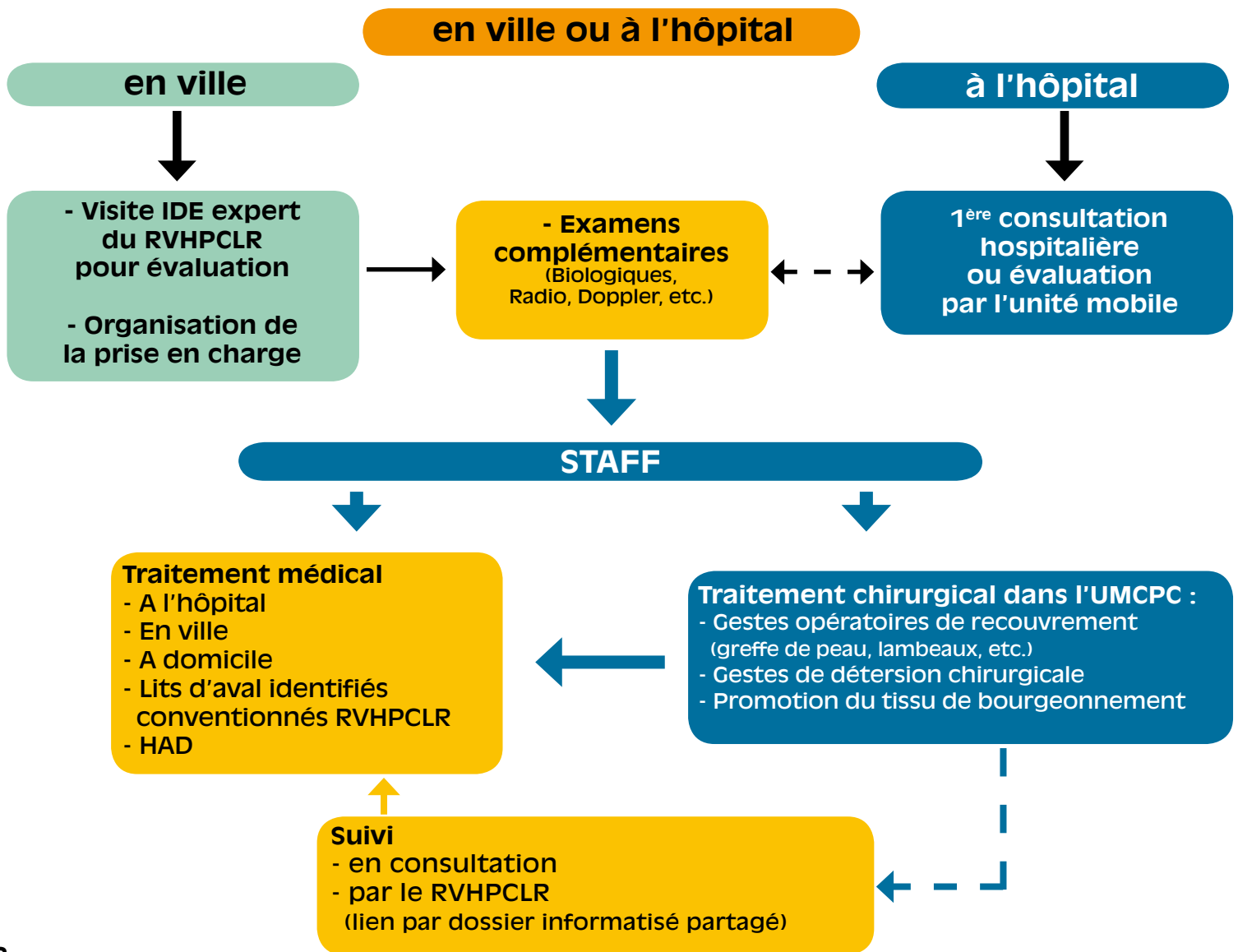
Des conventions de partenariats ont été signées entre les principaux acteurs que sont le CHRU, le réseau, les établissements de santé et les maisons de retraite de Montpellier et la région.

Ce réseau intervient sur toute la région, au lit du malade (domicile ou établissement conventionné). La visite de l'infirmier référent se fait sur demande du professionnel en charge du patient (après accord du médecin généraliste lorsque l'appel émane de l'infirmier) auprès du secrétariat du réseau.

L'expert et le professionnel vont ensemble organiser les soins et initialiser la prise en charge

(demande d'examen complémentaires, mise en place au domicile ou dans la structure des différents éléments d'une prise en charge adaptée).

Pour les patients admis à la demande du réseau, le « suivi réseau » peut être poursuivi pendant l'hospitalisation par l'intermédiaire d'un dossier de suivi de plaies informatisé et sécurisé et l'équipe est tenue informée par courrier du compte-rendu hospitalier, de la conduite à tenir en post-opératoire, et éventuellement du devenir du patient si celui-ci ne retourne pas vers son domicile ou sa structure d'origine.



Les patients confrontés au retard de cicatrisation représentent une population souvent âgée et/ou particulièrement vulnérable chez qui les hospitalisations longues sont le plus souvent source de complications et de co-morbidité. L'utilisation d'un logiciel spécifique au suivi de plaies, la tenue d'un staff hebdomadaire et les partenariats étroits avec les structures d'aval permettent aux différents acteurs de l'équipe "plaies et cicatrisations" de cibler au plus près le "moment chirurgical" afin que l'hospitalisation dans l'UMCPC soit la plus brève et la plus efficace possible.

Ce fonctionnement pluridisciplinaire s'appuyant sur la télé-médecine représente une perspective d'avenir particulièrement intéressante dans le décloisonnement ville-hôpital mais aussi dans la recherche et le suivi des essais cliniques en plaies et cicatrisations. La prochaine étape programmée est de devenir un pôle d'excellence.

Vous trouverez de nombreuses informations sur intranet : prise en charge du patient / plaies et cicatrisations .